

À l'attention des parents d'élèves de la division des Petits (12^e à 7^e)

Chers parents,

Par mesure de sécurité, et compte tenu du nombre important d'élèves qui prennent l'autocar, de nouvelles mesures seront appliquées à partir du mercredi 8 mai 2019 :

- Tout élève inscrit au service des transports est tenu de prendre l'autocar tous les jours de la semaine.
- Tout élève non-inscrit au service des transports ne peut pas utiliser les bus.
- Les cas d'urgence absolue, qui doivent rester très rares, devront être justifiés par la présentation d'un document écrit, et en même temps signalés à la direction du Service des transports par écrit sur l'agenda de l'élève ou par mail.

Merci de votre compréhension,

Le Service des Transports

Division des petits [1]

La Délivrance (12^e & 11^e) [2]

La Consolata (10^e & 9^e) [3]

La Strada (8^e & 7^e) [4]

Appli [5]

Parents [6]

Source URL (modified on 13/05/2019 - 22:33): <http://www.ndj.edu.lb/transport-securite-12-07-20190508>

Links

[1] <http://www.ndj.edu.lb/petits>

[2] <http://www.ndj.edu.lb/prefecture-la-delivrance>

[3] <http://www.ndj.edu.lb/prefecture-la-consolata>

[4] <http://www.ndj.edu.lb/prefecture-la-strada>

[5] <http://www.ndj.edu.lb/appli>

[6] <http://www.ndj.edu.lb/parents>